

LA LETTRE



Bulletin de liaison du Mouvement des Assises Nationales du Sport
180, avenue Gaston Berger 59000 LILLE - Tél.: 03 20 58 91 80

N° 04/03 AVRIL 2004

Vers le rassemblement de Nantes ...

Les ANS ont rencontré :

Marc CHEVRIER et Patrick ISSERT journalistes à *L'EQUIPE*

Patrick ISSERT et Marc CHEVRIER semblent partager certaines de nos préoccupations sur le destin et l'avenir du sport. Tout au moins, ils n'apportent pas de démentis formels à ces préoccupations.

Ils admettent et réaffirment que l'actualité sportive, telle qu'elle est traitée par la presse spécialisée, ne concerne plus que le sport-spectacle, la notion de « professionnel » étant modifiée, puisque tout est actuellement professionnalisé dans le sport, même quand il n'est pas qualifié de professionnel.

Selon leur expression « *Le sport de haut niveau occupe toute l'actualité* ». Ils constatent encore : « *Toutes les compétences dérivent et sont mobilisées pour assurer les besoins de ce sport de haut niveau qui se donne en spectacle* » et ils s'interrogent : « *Pourquoi le haut niveau est-il toujours pris dans les turpitudes ?* ».

L'image du sport est donnée et même commandée par la télévision, dont la vocation première est de diffuser du spectacle. La télévision, pour conforter sa rentabilité, impose sa loi à l'ensemble du monde sportif et à l'ensemble du monde médiatique. Pour être dans le coup et rentabiliser une production, qu'elle soit écrite ou radiophonique, il faut suivre le mouvement et rechercher le profit.

Le journal *L'EQUIPE*, par sa tradition, en raison d'une vocation et de ses propres assises enracinées dans le passé, est-il aujourd'hui en

mesure de résister mieux que d'autres à cette pression ? En a-t-il la volonté, en a-t-il les moyens, a-t-il les idées bien en place et les hommes (et les femmes) pour les défendre ? Le début d'une enquête sur le sort de l'activité sportive dans la société française, en période creuse de l'actualité sportive de haut niveau, pouvait laisser croire que la forte prise de conscience des auteurs de l'enquête serait soutenue et apporterait des rebondissements, ouvrirait des perspectives et surtout des débats.

Or, il a bien fallu constater que le journal n'a pas donné suite et a repris le cours des événements qui font et assurent l'actualité. Nous croyons savoir que la direction du quotidien a été déçue par la modestie des réactions du monde sportif à son appel et, en particulier, par le fait que le mouvement sportif n'a pas eu d'empressement à saisir la perche tendue pour se faire mieux entendre et mieux comprendre.

Une enquête doit susciter un intérêt, un journal est, lui aussi, un produit commercial qui a ses impératifs économiques. Quand on sollicite le public sur un point précis, s'il ne répond pas immédiatement, on passe à autre chose. Finalement, la société a la presse qu'elle mérite car c'est elle qui fixe ses choix.

Jacques MARCHAND

Les Chiffres et nos LETTRES

Un peu d'histoire et d'arithmétique...

Sauf erreurs ou omissions – bien involontaires – de notre part, cette LETTRE ANS est la 20^{ème}, la première datant de février 1993.

Depuis septembre 2001, nous nous efforçons de produire un numéro chaque trimestre, engagement tenu jusqu'à ce jour .

Quant à la numérotation, elle nécessite, paraît-il, un éclaircissement. En l'absence de repères précis – seules la 1^{ère} et la 3^{ème} (en 1998) ont été dotées d'un adjectif numéral – nous avons, depuis 2002, appliqué la formule suivante : l'année (02, 03, 04) suivie du rang de parution (01, 02, 03, etc.). Ainsi, la présente livraison porte 04/03, c'est-à-dire : 2004, 3^{ème} LETTRE.

On peut obtenir les exemplaires désirés en s'adressant au siège à Lille. Progressivement, tout sera accessible en ligne sur le site des ANS.

La Rédaction

Rg	Numéro	An	Mois	Contenu, commentaires	p.
01	N°1	93	02	Le Manifeste	
02	-	97	04	2 ^{ème} Manifeste	
03	N°3	98	-	>rassemblement de Lille	
04	-	99	05	3 ^{ème} Manifeste	
05	-	00	03	>des ANS permanentes	
06	-	01	05	4 ^{ème} Manifeste	
07	-	01	09	Correspondants locaux	
08	-	01	12	Projet 2002	
09	N°02/01	02	03	ANS et Europe	
10	N°02/02	02	05	Les changements	
11	N°02/03	02	10	Créteil	
12	N°03/01	03	01	Y voyons-nous plus clair ?	
13	N°03/02	03	02	Numéro spécial	2
14	N°03/03	03	05	Spécial FSE	2
15	N°03/04	03	06	>le 5 ^{ème} rassemblement	
16	N°03/05	03	09	Rentrée. FSE	2
17	N°03/06	03	11	FSE	2
18	N°04/01	04	01	Ce sera Nantes!	
19	N°04/02	04	02	Objectif Nantes...	6

Rencontre avec le Professeur Michel RIEU le 11 mars 2004 au CPLD

Le Docteur RIEU considère qu'entre sport pour tous et haut niveau, scientifiquement, il n'y a pas de rupture. Ce qui permet de développer les APS pour tous de façon pertinente est tiré du haut niveau, comme la 'F1' profite technologiquement à l'automobile de série. Tout ce qui se fait pour le haut niveau est transposable au sport pour tous.

Mais, opérationnellement, les choses sont assez différentes. L'Agence Mondiale Anti-dopage, par exemple, ne s'occupe que du haut niveau.

En France, on note quelques avancées pour le haut niveau 'amateur', professionnels exclus, ainsi que pour les 'Pôles espoirs', soit environ 15000 sujets. Il faudrait exiger un minimum d'exams de toutes les fédérations, et le complément propre à chaque discipline doit faire partie de la convention d'objectifs, en incluant un chapitre médical. Les Etats Généraux du Sport ont suggéré la création d'une direction technique médicale dans chaque fédération, distincte de la DTN, avec des missions différentes, mais une collaboration entre elles. Il est temps d'identifier les responsabilités, actuellement confuses.

Michel RIEU est choqué par la campagne contre le milieu

médical. Une DTN Médicale identifierait et éviterait le 'halo glauque' qui entoure le sportif. Les commissions médicales doivent être présidées par des médecins. Le suivi médical est inégal suivant les régions. Les CMS doivent s'occuper du sport pour tous.

On confond trop souvent le rôle du médecin et la 'médecine de performance'. Le Conseil national de l'ordre a pris conscience du problème. Il faut que le médecin soit indépendant pour bien jouer son rôle. La médecine du sport devient quelque chose de sulfureux, les médecins de qualité risquent de prendre leurs distances.

Le médecin peut apporter avec modestie des indications permettant à l'entraîneur de moduler son programme. Le médecin est un partenaire, et l'équipe médicale intervient avant et après la performance. Si la Direction Technique Médicale recrute les médecins, si l'ensemble définit la politique de santé pour chaque fédération, du haut niveau au sport pour tous, les choses seront claires.

Serge ROY

Rencontre avec Patrick MIGNON, psychosociologue le 30 mars 2004 EVOLUTION DE LA PRATIQUE DES APS

L'enquête faite en 2000 s'est effectuée à partir de la même définition qu'en 1985 : toute activité physique et sportive que la personne interrogée considère pratiquer.

Elle montre que les pratiques ont peu évolué :

-85% considèrent pratiquer une APS (65% au moins une fois par semaine).

-Les mêmes discriminations liées au sexe, à l'âge, aux catégories sociales subsistent.

-Stabilité du nombre de licenciés (14 millions), et de pratiquants réguliers (26 millions).

Les changements les plus importants concernent les familles de sports les plus pratiqués. Contrairement aux idées reçues, les sports collectifs arrivent en tête. Par contre, la pratique des sports nouveaux évolue peu, les raisons essentielles semblent être d'ordre économique, car elle se déroule dans des lieux spécifiques souvent excentrés occasionnant des frais de

transport et elle réclame un matériel technique coûteux.

Trois idées essentielles plus nouvelles émergent :

-S'il est possible de toujours distinguer deux « mondes sportifs » (les licenciés ou pratiquants réguliers et les autres), un même individu peut être dans les deux catégories : licencié pour pratiquer une activité compétitive et non licencié pour d'autres activités occasionnelles.

-Le « sport individuel » n'existe pas. La pratique est sous-tendue par deux grandes motivations : l'équilibre personnel et le caractère social de la pratique,

-Le paradoxe du « temps libre » : quand on a les moyens de pratiquer, on n'a pas le temps. Quand on a le temps, on n'a pas les moyens.

Alain MALEYRAN

Rencontre avec Alain LORET, Universitaire, le 30 mars 2004

Le sport qui est en France un service public est aussi devenu une institution. Dès lors, il n'est plus un levier de transformation dans un environnement changeant. C'est la raison principale de la crise qu'il traverse : la résistance institutionnelle au changement.

Le service public ne répond plus aux besoins du public. Doit-il être remplacé, et par quoi ? S'il n'évolue pas, il disparaîtra dans les dix ans.

Deux grandes périodes ont suivi l'après-guerre :

-Des années 50 aux années 70, nous sommes dans une économie de l'**offre sportive**. Il y a un discours volontariste d'un sport éducatif porteur d'intégration sociale. Ce système s'est rigidifié, coincé dans ses certitudes et ses valeurs.

-A partir de 1980, nous entrons dans une économie de la **demande sportive**. Les rapports au corps, à l'autre et à la nature ont changé. La demande est alors diversifiée.

La légitimité du modèle est remise en cause tout comme les notions de rendement, de concurrence, de site artificiel.

Le « sport de plaisance » tend à remplacer, dans les pratiques, le « sport de compétition ».

La part du budget de l'Etat est minime par rapport à celle des usagers dans l'économie du sport.

Il y a davantage de femmes et d'adultes comme acteurs.

On peut estimer à titre d'hypothèse que l'Etat et le Mouvement sportif ne prennent pas en compte ces changements.

Il y a un désengagement de l'Etat et une diminution de l'offre sportive publique.

On peut distinguer 8 critères du changement :

Diversification des pratiques et des pratiquants, **Industrialisation** (technologie et techniques ont pour conséquence l'accélération des gammes de produits, des techniques sportives, des marques et de la concurrence), **Professionnalisation** des pratiquants, de l'encadrement et des dirigeants, **Financiarisation**, avec les contrats d'objectifs et de sponsoring), **Judiciarisation** des litiges, **Commercialisation des valeurs** du sport, **Caractère européen** et **Mondialisation** du sport.

Ce dernier point pose le problème du pouvoir réel dans le sport. Qui le dirige ? Le CIO, les fédérations internationales, les grandes marques, la télévision ?...

Le sport est-il un 'bien public', un patrimoine national et culturel ? Y a-t-il une légitimité au paiement du spectacle sportif télévisé ?

De ces questions très politiques découle la survie du service public dans le domaine du sport. Un scénario catastrophe est possible...

Paul COZIGON

La préparation du 5^{ème} Rassemblement ANS continue...

La méthode a consisté à programmer des rencontres préparatoires avec des personnes ressources pour procéder à un inventaire des problèmes. Nous avons donc eu des échanges avec Xavier ALLOUIS, Joël BALAVOINE, Denis MASSEGLIA, François ALAPHILIPPE, Dominique QUIRION, Colin MIEGE, Wladimir ANDREFF, Michel RIEU, Marc CHEVRIER et Patrick ISSERT, Patrick MIGNON, Alain LORET. Nous avons ainsi commencé à clarifier des notions essentielles pour se comprendre : *Sport, Activité physique, Mondialisation, Professionnalisation, Modèle, Rupture...*

Par ailleurs, nous nous plaçons à l'écoute de l'actualité : sens des changements au Ministère, approche des JO d'Athènes, candidature de la France pour ceux de 2012, évolution des pratiques des clubs et des particuliers, marchandisation du sport professionnel et rôle de l'argent, rôle des télévisions, situation du recrutement et donc place de l'EPS dans l'éducation, évolution du dopage...

Les points forts à venir...

- des rencontres :

Mardi 4 mai 2004, matin, avec Paul GOIRAND, professeur d'EPS : *L'EPS, les questions actuelles*

Jedi 10 juin 2004, matin, avec Michel CAILLAT : *Mouvement critique du sport*

- des réunions du Comité de Pilotage :

Mardi 4 mai 2004, après-midi : Définition du THEME CENTRAL et des 'questions-entrées' pour les carrefours et ateliers. Mise en route du collectif d'animation des travaux

Jedi 6 mai 2004, à NANTES pour préciser les conditions matérielles d'organisation et de déroulement du rassemblement. Rencontre avec le Comité d'Organisation Local (le COLANS).

Jedi 3 juin 2004, pour préparer la période septembre – octobre – novembre (calendrier des rencontres) et élaborer un document préparatoire.

RAPPEL :

Le mouvement des ANS regroupe une vingtaine d'organisations françaises diverses, impliquées dans le domaine des APS : multisports ou unisports, syndicales, scolaires, universitaires, de jeunesse et d'éducation populaire, médecins du sport, journalistes, etc. Il est né en 1991 des inquiétudes des éducateurs et animateurs sportifs de terrain, confrontés aux conséquences de la commercialisation dans le sport. Le besoin de se rencontrer en dehors des structures traditionnelles, a conduit à créer un mouvement indépendant et pluraliste.

Depuis leur création, les ANS militent en France pour que les APS en général ne soient pas entièrement soumises à la commercialisation et au mercantilisme. Cette préoccupation est aujourd'hui ressentie, du niveau local au niveau national, européen et mondial.

Quel thème central pour le rassemblement ANS à Nantes ?

Le Collectif de Pilotage réuni le 6 avril 2004 a évoqué l'idée de parvenir à la formulation d'une question « englobant » l'ensemble des thèmes spécifiques en cours d'examen. Il sollicite l'avis de tous : **organisations membres des Assises Nationales du Sport, correspondants locaux des ANS, personnes ressources collaborant avec les ANS, futurs participants.**

Que retenons-nous des échanges avec les personnes rencontrées ?

La « fin d'une époque » ?

- La phase de croissance, de massification, de diversification des pratiques des APS (1970-1985) s'est peu à peu stabilisée. Elle n'évolue plus.
- La situation semble parvenue à la fin d'un cycle. Des signes de régression apparaissent (effectifs de licenciés, recul des valeurs...).

Etat de la société et du SPORT dans 10 ans ?

Des dissociations s'accroissent.

Entre la demande sociale hors mouvement sportif, et le mouvement sportif reposant sur les missions « service public », l'écart augmente. Entraîné dans la médiatisation du haut niveau et dans la concurrence économique, le sport de compétition traditionnel, non professionnel, se segmente. Il perd son sens d'activité culturelle. Comment garantir la contribution des APS aux besoins de santé des sportifs (y compris le haut niveau) et à ceux de l'ensemble de la population ?

La question financière va-t-elle remettre en question les fondements de l'olympisme ? Que devient l'éducation avec, par et dans le sport ? Que devient l'information sportive ? Qu'est ce que la culture sportive ?

Le « modèle français » défini dans des lois combinant les rôles de l'Etat d'une institution associative reposant sur une pyramide sous tutelle de l'Etat, ne semble plus en mesure de répondre aux besoins de la société et de prendre en compte la « demande sociale » dans l'intérêt de tous. Ce modèle s'est-il sclérosé, et est-il en train de se retrancher sur des valeurs figées ?

Des questions se posent :

- Le système doit-il être « réformé », « transformé » pour redevenir capable de faire face à l'évolution des besoins, la polyvalence des activités, les demandes sociales et les réponses en terme de missions de service, pour le public, notamment le plus fragile économiquement ?
- Ou faut-il le laisser s'affaiblir encore plus, au risque de le voir disparaître et laisser la place à un système marchand, l'Etat conservant la gestion du sport de haut niveau ?

Que faire ?

Dans ce contexte, où l'évolution des pratiques, le désengagement de l'Etat, la remise en cause de certains acquis se combinent avec la poussée d'un modèle libéral et marchand :

- faut-il l'accepter comme inéluctable ?
- faut-il se contenter de quelques adaptations ?
- faut-il réfléchir plus en profondeur ?
- faut-il inventer de nouveaux projets ?
- faut-il inventer une nouvelle approche du service public plus tournée vers des offres sportives au service du public et moins vers un idéal sportif ?

Ces questions concernent le système sportif, mais aussi le système éducatif, l'associatif, celui de la santé, de répartition et de prélèvements sociaux, l'organisation marchande du sport ...

Le sport est-il encore un « **bien public** », élément d'une conception d'ensemble d'un vivre mieux en société ou un produit commercial banalisé ou à banaliser ?

L'avenir du sport... c'est maintenant !

L'activité physique et sportive pour tous est un bien, inséparable du progrès social. Le sport « **bien public** » à l'école, dans les clubs, à la télévision et dans la vie de la population, est menacé.

Tous les acteurs dans leur diversité, avec leurs espoirs, leurs inquiétudes, leur idéal, doivent réagir collectivement. Le moment est venu.

Le 5^{ème} Rassemblement ANS à NANTES, les 25, 26 et 27 novembre 2004, propose d'en débattre.

La LETTRE ANS est rédigée par des bénévoles du Mouvement des ANS. Elle est imprimée et distribuée par nos soins et peut être reproduite sans autorisation préalable. Responsables et de la rédaction : Serge ROY et Ludovic TREZIERES

Pour tous renseignements, s'adresser au siège des ANS :

180, avenue Gaston Berger 59000 LILLE.

Tél. : 03.20.58.91.80 - Fax : 03.20.58.00.75

Email : isabellec@luc.asso.fr - www.a.n.s.free.fr